



Vérification générale périodique

Vérification des machines équipées levage

En application des articles R. 4323-22 à R. 4323-28 du Code du travail, de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié par AM du 04 juin 1993 (Terrassement) et de l'arrêté du 1er mars 2004 modifié (Levage).

CLIENT

ENCHERES VO MAT

ZI Tavernier, 100 impasse de Toulouse
31150 Bruguères

LIEU D'INTERVENTION

Dépôt ENCHERES VO MAT
Bruguères

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT

Marque : **MERLO**

Modèle : —

Type : P27.6PLUS

Année : 2019

Marquage : CE

N° Constr. : ZF1P250C7C9000739

N° Client : 1689523

CMU : 2700 daN

Porteur : —

Immat. : —

Compteur : 596 H

CONDITIONS DE LA VÉRIFICATION

Appareil mis à disposition et clairement identifié pendant le temps nécessaire

Oui

Mise à disposition de la notice d'instructions

Non

Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs)

Non

Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion)

Non

Rapports des vérifications précédentes mis à disposition

Non

Carnet de maintenance mis à disposition

Non

Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner

Oui

Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves

Oui

Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil

Oui

Mise à disposition des informations nécessaires, notamment les données relatives au sol, à la nature des supports, aux réactions d'appui au sol et, le cas échéant, à la vitesse maximale du vent à prendre en compte sur le site d'utilisation (Examen de montage)

Sans Objet

Examen approfondi de l'état de conservation au moins tous les 5 ans

Sans Objet

RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS

3 observations



- 1 Abaque de charge absente — A afficher au poste de conduite
- 2 En l'absence d'abaque de charge, essais réalisés avec une charge de 1500 kg — Faire réaliser les essais en charge pour toute manutention supérieure à 1500kg
- 3 Fuite hydraulique sous le pont AV — Trouver l'origine et y remédier

CONCLUSION DE LA VÉRIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître les anomalies ou défauts décrits ci-après et auxquelles il y a lieu de remédier.

État de l'appareil : **En service**

Visite effectuée en présence de :

Eric BOUZIGNAC

VÉRIFICATEUR — David MALECAM